

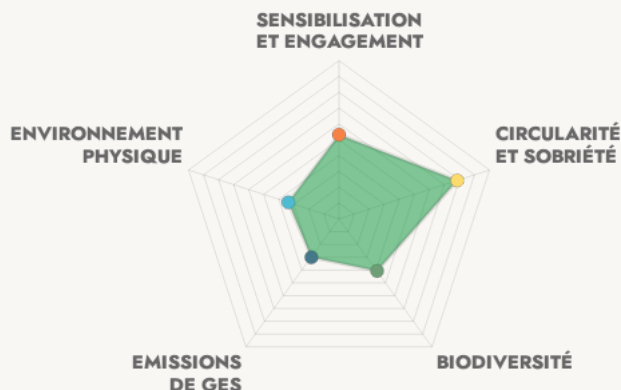
Engagement
environnemental
de

LE GRAIN DE LA VALLÉE

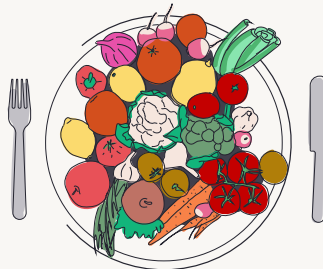
Marseille 11e (13)

RAISON D'ÊTRE

Le GRAIN de la Vallée - Groupe de Recherche autour de l'Art, des Individus et de la Nature - est un tiers-lieu citoyen engagé dans les transitions installé dans une ancienne école de la ville à l'entrée Est de Marseille au coeur de la Vallée de l'Huveaune, un lieu vivant pour prendre soin du vivant. Le GRAIN tend à affirmer le rôle de la participation citoyenne comme force de transformation durable du territoire sur le plan économique, urbain et social. Depuis sa création, le GRAIN de la Vallée est engagé dans une démarche globale participative, collaborative, d'implication citoyenne s'inscrivant dans une recherche d'utilité sociétale. La parcelle de presque 1 hectare, se compose d'un bâtiment central sur deux niveaux d'environ, d'extérieurs bitumés et d'un terrain de 7800m² avec parking, zone d'agriculture urbaine, relais de biodiversité, composteurs collectifs ... L'ensemble de la parcelle constitue une zone d'expérimentation et de recherche en faveur de la préservation de la biodiversité avec une gestion écologique du site qui tient compte du respect du vivant, des différents usages et de la sécurité de tous.tes.



RESPONSABILITÉ
ECOSYSTÈME VRAC RÉEMPLOI
ALIMENTATION LOCALE
SOBRIÉTÉ BÂTIMENT ESSAIMER



ENGAGEMENT SUR LA CIRCULARITÉ ET LA SOBRIÉTÉ

- Moins consommer
- Mieux consommer
- Gérer les déchets

ACTION MISE EN AVANT

Une dynamique d'économie circulaire dans la filière ARGILE a été lancée sur le territoire de la basse vallée de l'Huveaune depuis 2019 à travers une coopération entre les associations L'ARGILE, Céramique et Santon de Provence, Citoyens de la Terre, l'École des Mines d'Alès et le GRAIN de la Vallée. Plusieurs objectifs : éviter le gaspillage et le transport de matières dans la filière et contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique sur notre territoire, développer le réemploi de matières et le partage de ressources chez les artisans de la filière ARGILE et créer une dynamique

Halte à la consommation débridée ! Sur notre tiers-lieu, vous trouverez des alternatives à l'achat neuf et une alimentation locale.

[Afficher le document lié à la circularité et la sobriété](#)



Nous avons entamé le chantier de la réduction de nos émissions de GES.



Quelques actions sont mises en place pour accueillir et protéger la biodiversité sur le tiers-lieu.

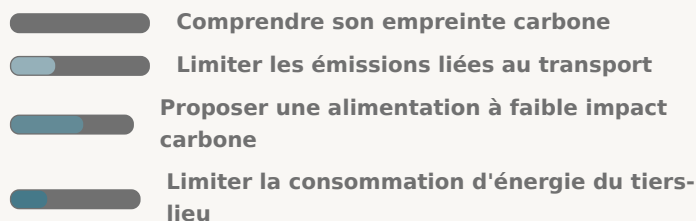
[Afficher le document lié à la biodiversité](#)

économique locale basée sur l'économie circulaire et le réemploi et dynamiser la filière dans un contexte écologique et économique local et global tendu.

30

000 mégots récupérés au GRAIN et donnés à Recyclop qui les transforme en isolant thermique.

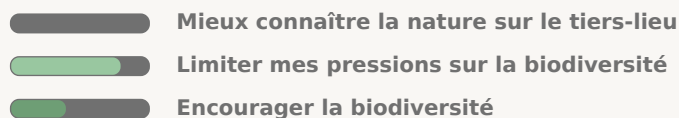
EMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE



ACTION MISE EN AVANT

Installation de 6 citernes de 3000L chacune un peu partout autour du bâtiment pour récupérer les eaux de pluie.

ENGAGEMENT SUR LA BIODIVERSITÉ



ACTION MISE EN AVANT

L'écoute et le respect du vivant fixent la démarche écologique proposée par le Pôle Jardins. L'aménagement des espaces extérieurs disponibles sur la parcelle que nous occupons en Relais de Biodiversité à vocation pédagogique et sociale, est une action qui s'inscrit dans la durée. Suite à l'inventaire écologique produit par le collectif GERM' en 2022, son analyse en a déduit que la parcelle du GRAIN est plus un relais qu'un îlot de biodiversité. La notion d'îlot soulève le côté sauvage, l'idée de favoriser la préservation d'écosystèmes autonomes et régulés avec le moins d'intervention humaine possible, voire pas du tout. Tandis que le GRAIN, de par son fourmillement humain, son désir d'apprendre, de comprendre et de transmettre ce soin du vivant, se révèle passeur, relais. Cet inventaire faune et flore, véritable indicateur de l'état de la biodiversité du site, a permis l'élaboration d'un plan de gestion de la parcelle intégré à son territoire sur du court, moyen et long terme.

178

espèces de plantes vasculaires révélés lors de l'inventaire 2021/2022



- Limiter l'impact du tiers-lieu sur les sols
- Veiller à la qualité et la quantité d'eau
- Améliorer la qualité de l'air

ACTION MISE EN AVANT

Nous avons conscience des dépendances et des pressions de notre tiers-lieu sur son environnement physique et essayons de limiter notre impact sur la qualité de l'eau, du sol ou de l'air.



SENSIBILISATION ET ENGAGEMENT

- Le tiers-lieu est sensibilisé
- Le tiers-lieu sensibilise ses usagers
- Le tiers-lieu s'engage

ACTION MISE EN AVANT

Symbiose Vallée est une démarche d'écologie industrielle et territoriale dans la Vallée de l'Huveaune. Elle est coordonnée par Citoyens de la Terre et Coopération Planet, soutenue par l'ADEME, la Région SUD, l'EPAGE HuCA, Aix-Marseille Métropole, les groupements d'acteurs économiques et associatifs, les villes de Marseille et d'Aubagne. Depuis 2021, le GRAIN est engagé dans cette dynamique coopérative ayant pour objectif de développer l'attractivité écologique et socioéconomique du territoire : partage de connaissances territoriales, préservation et optimisation des ressources (Eau, énergie, déchets- matières premières, sols) au travers de synergies entre les acteurs de l'ESS, les groupements d'entreprises et les institutions locales. Des expérimentations locales appuyées par des scientifiques et une dynamique citoyenne permettront au GRAIN de jouer un rôle moteur et pédagogique dans le développement de cette démarche et ainsi accélérer la transition écologique et solidaire.

La sensibilisation ? On y travaille. Nous mettons en place des initiatives pour une partie de nos usagers.